



Conseil de sécurité

Briefing : La situation en Libye

New York, le 18 avril 2023

Déclaration lue par Riccarda Chanda
Représentante permanente adjointe de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Représentant spécial Abdoulaye Bathily pour son exposé. Je voudrais également remercier le Président du Comité des sanctions sur la Libye pour sa présentation et son travail à la tête du comité. Je salue également la participation du Représentant permanent de la Libye.

« Nous nous soucions de la Libye, des droits civiques et nous voulons que nos conditions de vie soient améliorées ». Voici un extrait de ce que les Libyennes et les Libyens ont exprimé lors de la série de dialogues inclusifs portant sur les droits humains et organisés par la Suisse, en tant que coprésidente du groupe de travail sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme du processus de Berlin.

Cet appel par la population libyenne ne doit pas être ignoré. C'est pourquoi nous nous joignons à la demande de la tenue d'élections libres et équitables et nous appelons toutes les parties prenantes libyennes à s'engager de manière constructive et résolue dans ce processus. Afin de rendre des élections possibles dans les meilleurs délais, le soutien cohérent et sans faille de la communauté internationale, au Représentant spécial et à sa récente initiative est nécessaire. En outre, la Suisse accueille favorablement les initiatives régionales en vue de promouvoir le dialogue intra-libyen et de soutenir ce processus. Enfin, nous rappelons qu'il incombe de sauvegarder la participation des femmes à des fonctions politiques, ainsi que celle des représentantes élues, afin qu'elles contribuent aux processus politiques à tous les niveaux, libres de menaces ou représailles.

Au vu tout particulièrement des derniers développements dans le Soudan voisin qui auront des conséquences pour la région, nous saluons les récents progrès réalisés en Libye dans le domaine de la sécurité par le Comité militaire conjoint 5+5, avec la mise en place d'une force militaire commune et de comités de liaison avec des pays voisins. Et nous espérons que cette tendance se poursuivra.

Tout progrès sur le plan sécuritaire doit s'accompagner de progrès sur le plan politique. Ainsi, pour organiser des élections libres et équitables, il faut un environnement dans lequel les droits à la liberté d'association, d'expression, et de réunion pacifique puissent être exercés. La

Suisse s'inquiète des arrestations arbitraires, de l'intimidation et du harcèlement qui empêchent les acteurs de la société civile de s'exprimer librement. En outre, des restrictions bureaucratiques sous la forme d'exigences d'enregistrement étouffent et criminalisent le travail des organisations de la société civile libyennes et internationales. Il nous faut être clair sur ce point : la société civile joue un rôle fondamental dans la promotion des droits de l'homme et de l'Etat de droit et des mesures concrètes doivent être prises pour protéger l'espace de la société civile. C'est pour cette raison que la Suisse appelle à l'adoption d'une loi conforme au droit international sur les organisations de la société civile en Libye. Plusieurs propositions de loi ont déjà été élaborées par des organisations libyennes.

Enfin, nous tenons à exprimer notre préoccupation du fait que la Mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye mandatée par le Conseil des Droits de l'Homme a trouvé des motifs raisonnables de croire que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis en Libye, y compris contre des migrants. Les auteurs de ces crimes doivent être tenus responsables et traduits en justice. La Suisse exhorte les autorités libyennes à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale. Les enfants migrants, en particulier ceux qui ne sont pas accompagnés, sont l'un des groupes les plus vulnérables. Néanmoins, ils continuent d'être retenus arbitrairement, avec des adultes, dans des centres de détention à travers le pays, avec un accès limité à la protection de base, aux services de santé et à l'assistance juridique. Cette injustice doit cesser. La Suisse est en effet fermement convaincue que le respect des droits de l'homme est essentiel pour parvenir à une paix et une stabilité en Libye, et reste déterminée à travailler avec la communauté internationale à cette fin.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

I thank Special Representative Abdoulaye Bathily for his presentation. I would also like to thank the Chairman of the Libya Sanctions Committee for his presentation and his work as Chair of the Committee. I also welcome the participation of the Permanent Representative of Libya.

"We care about Libya, we care about civil rights and we want our living conditions to be improved." This is what Libyans said during the series of inclusive human rights dialogues organised by Switzerland, as co-chair of the Berlin Process Working Group on International Humanitarian Law and Human Rights.

This call by the Libyan people should not be ignored. We therefore join the call for free and fair elections and call on all Libyan stakeholders to engage constructively and resolutely in this process. In order to make elections possible as soon as possible, the consistent and unwavering support of the international community to the Special Representative and his recent initiative is necessary. Furthermore, Switzerland welcomes regional initiatives to promote intra-Libyan dialogue and to support this process. Finally, we recall the responsibility to safeguard the participation of women in political functions, as well as that of elected women representatives, so that they contribute to political processes at all levels, free from threats or reprisals.

Particularly in view of the latest developments in neighbouring Sudan, which will have consequences for the region, we welcome the recent progress made in Libya in the field of security by the 5+5 Joint Military Committee, with the establishment of a joint military force and liaison committees with neighbouring countries. And we hope that this trend will continue.

Any progress on the security front must be accompanied by progress on the political front. For example, in order to organise free and fair elections, an environment is needed in which the rights to freedom of association, expression and peaceful assembly can be exercised. Switzerland is concerned about arbitrary arrests, intimidation and harassment that prevent civil society actors from expressing themselves freely. In addition, bureaucratic restrictions in the form of registration requirements stifle and criminalise the work of Libyan and international civil society organisations. We need to be clear on this point: civil society plays a fundamental role in promoting human rights and the rule of law, and concrete steps must be taken to protect civil society space. For this reason, Switzerland calls for the adoption of a law on civil society organisations in Libya that complies with international law. Several proposals for a law have already been drafted by Libyan organisations.

Finally, we would like to express our concern that the Independent Fact-Finding Mission on Libya mandated by the Human Rights Council has found reasonable grounds to believe that war crimes and crimes against humanity have been committed in Libya, including against migrants. The perpetrators of these crimes must be held responsible and brought to justice. Switzerland urges the Libyan authorities to cooperate fully with the International Criminal Court. Migrant children, in particular unaccompanied children, are one of the most vulnerable groups. Nevertheless, they continue to be held arbitrarily, together with adults, in detention centres across the country, with limited access to basic protection, health services and legal assistance. This injustice must stop. Indeed, Switzerland firmly believes that respect for human rights is essential to achieve peace and stability in Libya, and remains committed to working with the international community to this end.

Thank you.